



PROGRAMME

1) ORIENTATION POLITIQUE ET CONSTITUTIONNELLE:

Il n'appartient plus au Québec de faire la démonstration qu'il veut faire partie du Canada mais il appartient au reste du Canada de faire la preuve qu'il accepte le Québec tel qu'il est.

2) ORIENTATION ECONOMIQUE:

La vocation économique du Québec doit être portée à la dimension internationale et le Québec doit de ce fait accepter et assumer cette dimension internationale.

3) ORIENTATION SOCIALE ET CULTURELLE:

La structure sociale du Québec n'a plus de cohérence et fait preuve d'une telle instabilité que l'avenir même de la Nation en est compromise. Nous entendons redonner à la société québécoise un nouveau dynamisme social qui consiste à lui redonner confiance alors que présentement elle ne croit plus en rien même pas en elle-même.

L'Union Nationale invite le Québec à retrouver son sens des responsabilités et de l'effort.

4) AMENAGEMENT ET UTILISATION DU TERRITOIRE NATIONAL:

Le territoire national du Québec fait partie de notre héritage et doit être une source de fierté. La bonne gestion de ce territoire est beaucoup plus qu'une simple préoccupation sociale. C'est là une question de survie.

Nous devons gérer ce bien naturel en gestionnaire avisé en respectant scrupuleusement les règles et l'équilibre biologique essentiels à notre qualité de vie.

La politique globale de l'Union Nationale s'articule autour des thèmes suivants: la protection, la conservation, la promotion du territoire national.

Québec, le 28 mars 1985

LA FAMILLE

LA POLITIQUE SOCIALE DU PARTI EST ORIENTEE SUR:

- 1) reconnaître la famille comme entité de base de la société québécoise.
- 2) la création d'un Conseil National de la famille avec pouvoir de représentation permanente à une Commission Parlementaire.
- 3) reconnaissance officielle des organismes familiaux du Québec.
- 4) mise en place d'une politique favorisant la natalité.
- 5) reconnaissance de la valeur économique du travail de la femme au foyer par la répartition du revenu total du couple entre les partenaires ayant chacun la possibilité de souscrire au régime universel des pensions.
- 6) mise sur pied d'une politique d'approche préventive en faveur du droit à la vie et soutenir financièrement ceux et celles qui choisiront de mettre un enfant au monde et de l'élever.
- 7) favoriser les programmes d'adoption comme alternative à l'avortement.
- 8) assurer la reconnaissance légale en droit et en responsabilité aux couples dits marginaux.

15
QUÉBÉCOIS
DE
PARLEMENTAIRE
SERVICES PARLEMENTAIRES



1935-04-16

QUÉBEC... AU TRAVAIL

L'Union Nationale se définit comme un parti politique PROGRESSISTE, conscient du présent, ouvert sur l'avenir, résolument tourné vers toute technique moderne et nouvelle qui serait susceptible d'assurer l'essor de notre économie québécoise.

L'Union Nationale est aussi un parti CONSERVATEUR, car elle sait que rien de solide ne se construit sans de fortes traditions qui donnent un sens à la vie et au travail et assurent ainsi la cohésion du peuple tout entier tourné vers un but commun. Les valeurs fondamentales du passé attachaient un prix à la réussite. C'est ce prix que nous devons assumer pour que le Québec prenne sa place dans le peloton de tête des nations industrielles.

L'Union Nationale est, bien entendu, un parti FÉDÉRALISTE lucide: le Canada est notre pays. C'est en même temps le parti nationaliste par excellence, qui place le Québec, notre patrie, au premier rang de ses préoccupations. L'égalité de notre peuple avec le reste de la communauté canadienne ne pourra se faire que par la réalisation chez nous d'une société de qualité supérieure et l'Union Nationale s'y emploiera.

Les objectifs que se donne le parti s'appuient sur un RÉALISME ferme et courageux, conscient des carences à corriger, des efforts qu'il faudra consentir pour augmenter notre productivité, notre richesse et en assurer du même coup une meilleure répartition. C'est donc un parti démocratique qui interprétera sa victoire comme un mandat clair de passer à l'action. Une idée non suivie d'action concrète n'amène que stérilité et immobilisme.

Oui il y a un prix à payer pour toutes choses, en économie comme en politique et on va le dire. Aussi quant à nous, c'est l'effort et l'excellence qui seront particulièrement à l'honneur dans nos rangs.

Depuis 25 ans, on ne parle chez nous que des droits des uns et des autres. Nous traiterons maintenant des devoirs, très franchement. Voilà toute la différence.

L'EXERCICE DU POUVOIR

Au point de vue de notre parti, le pouvoir politique ne peut et ne doit être exercé que par les hommes politiques. Comment, en effet, identifier les responsables de nos affaires publiques si chacun peut se réfugier derrière une technocratie anonyme, aux responsabilités diluées? Il faut que les responsables de notre gestion soient connus.

L'Assemblée Nationale en sera valorisée. Les commis de l'état joueront alors véritablement leur rôle: celui d'exécution et de conseil. L'impulsion politique, source des programmes de l'administration publique, viendra, comme il se devrait, des élus du peuple. La démocratie représentative c'est cela au fond: un peuple qui fait marcher l'État et non l'inverse. Pour sauvegarder de précieuses ressources déjà si limitées, il sera indispensable de geler les effectifs de la fonction publique.

Le seul parti pouvant réaliser la remise en ordre du secteur public, c'est l'Union Nationale, qui ne peut être reliée au fouillis des 25 dernières années. C'est un engagement ferme et précis.

L'Union Nationale tient fondamentalement à instaurer dans le secteur public une gestion d'entreprise privée, où le rendement sera le souci constant et le critère de jugement pour les réaménagements à faire, afin de donner à notre fonction publique la cohésion et la motivation essentielles d'un "service public" au vrai sens du mot.

Dès les premiers jours, le parti procédera à la mise à jour des tablettes et les affectera à des tâches utiles, afin que leur salaire soit réellement mérités.

L'Union Nationale n'hésitera pas à supprimer les privilèges abusifs que les très hauts fonctionnaires publics se sont attribués au fil des ans (primes, dépenses, prix spéciaux et autres).

RELATIONS DE TRAVAIL

Dans le secteur des relations de travail, des modifications profondes et substantielles seront apportées par un gouvernement de l'Union Nationale. Après la prise du pouvoir, tout en réaffirmant le droit à l'union des travailleurs, le recours légitime au droit de grève comme moyen ultime de pression dans un conflit patronal-syndical. L'Union Nationale déclare clairement que les grèves illégales ne seront pas tolérées durant son administration.

Pour qu'une grève soit considérée comme légale, il faudra par exemple, que 50% + 1 de tous les membres de l'unité de négociation en aient décidé ainsi par scrutin secret, hors des lieux où les assemblées syndicales préalables au vote se sont tenues. Ce scrutin pourra se faire sous la responsabilité du directeur général des élections et de ses collaborateurs.

L'Union Nationale verrait en outre, à ce que l'entreprise ne puisse engager de "scabs" ou effectuer toute autre opération détournée pour continuer d'assurer sa production. Mais, en contrepartie, tout syndicat lié ou impliqué dans une grève illégale prendrait le risque de perdre son accréditation.

Dans le domaine public, les relations de travail sous un gouvernement de l'Union Nationale seront substantiellement transformées.

Le droit fondamental de tout travailleur d'adhérer librement au syndicat de son choix sera subordonné à un droit encore plus fondamental et primordial: le droit de tous les citoyens au maintien d'un service public de qualité, notamment dans les domaines de la santé de l'éducation et des transports.

Nous avons consenti des sacrifices considérables pour doter le Québec d'un secteur public de qualité. Il est inadmissible qu'il soit saboté et perburbé à chaque renouvellement de convention collective. La collectivité québécoise est sortie traumatisée de chaque conflit que nous avons connu; sans compter la démotivation des fonctionnaires publics, des enseignants, du personnel hospitalier, etc. source d'une baisse de rendement et de productivité. Tout le monde l'admet.

Dans le secteur public, la position de l'Union Nationale est précise. Dans le domaine de la santé, de l'éducation, des transports, de l'énergie, etc., le droit de grève sera aboli. C'est clair et net. En cas de grève sauvage, l'employé s'exposera à subir les rigueurs de la loi: il pourra encourir un congédiement définitif. Quant au syndicat responsable de tels gestes, son accréditation lui sera supprimée.

RELATIONS DE TRAVAIL (suite)

L'Union Nationale, propose à ce chapitre le moyen suivant: dès sa prise du pouvoir, il sera alloué aux parties patronales et syndicales un délai de 3 mois, dans le but de trouver un terrain d'entente pour renouveler leurs méthodes de relations de travail. Le gouvernement sera ouvert à toute entente concertée, tenant compte des mesures soumises par notre parti, sinon le gouvernement fera ce qu'il a dit et fixera d'office les conditions respectives des parties.

L'Union Nationale, pour accélérer le processus de négociation, est d'avis qu'elles soient publiques et télédiffusées. Les citoyens constateraient qui est déraisonnable, qui demande la lune et qui bloque une solution équitable au conflit. Les professionnels des discussions et palabres interminables, grassement payés, dans les relations de travail, y perdraient, c'est vrai, mais les Québécois y gagneraient sûrement.

É D U C A T I O N

Nous conviendrons tous que des années de relâchement et de guerres larvées dans les relations de travail du secteur de l'éducation au Québec, ont causé un immense gâchis. Sans l'effort et la discipline en ce domaine, rien n'est possible. L'esprit créatif sans structures solides voit ses énergies éparpillées et dilapidées. Une discipline sans imagination a un effet stérilisant. L'éducation publique doit former des citoyens libres, conscients et lucides, des hommes et des femmes capables d'autonomie et d'initiatives. La qualité et l'équilibre de notre société en dépendent. La main d'oeuvre de qualité dont nous avons tant besoin se forme maintenant. L'éducation au Québec nous coûte très cher: il faut en avoir pour notre argent.

L'instruction publique et l'éducation sont inséparables. Notre projet éducatif requiert un contenu de qualité, dans une ambiance propice à la transmission des connaissances. C'est cela que veulent les enseignants au fond.

L'Union Nationale mettra tout en oeuvre pour que notre système scolaire produise des diplômés qui sortiront de nos institutions scolaires avec un solide bagage intellectuel, leur permettant de bien parler, écrire et se débrouiller dans leur existence. Dans un contexte nord-américain où l'usage d'une langue seconde est si important pour faire des affaires; les pouvoirs publics, dans un gouvernement de l'Union Nationale, feront en sorte que les enfants inscrits au premier cycle, en 1^{ière} année de l'école primaire, reçoivent dans le secteur français, de bons cours d'anglais et dans le secteur anglais, de bons cours de français.

INDUSTRIE ET ÉDUCATION NATIONALE

On ne peut parler de virage technologique sans formation scolaire et professionnelle à la hauteur des nouvelles exigences d'un monde en mutation rapide. À quelque niveau que ce soit, il faut une solide alliance entre le monde scolaire et celui du travail et de l'industrie. La résorption du chômage chronique du Québec ne peut être envisagée autrement.

L'orientation professionnelle et technique de notre jeunesse doit être abordée en ce sens. Sans cela, d'autres chômeurs diplômés viendront s'ajouter à toute cette jeunesse qui se désespère dans un monde qui lui est déjà trop fermé sur le plan de l'emploi.

Les jeunes des années soixante se sont bien protégés et ont assuré leur sécurité. Il faut que l'Union Nationale des années 1985-90 leur ouvre le marché du travail en abolissant les entraves et les contraintes qui barrent la route à cette jeunesse avide de travailler et de produire. Pourquoi les jeunes seraient-ils toujours les derniers engagés et les premiers congédiés, automatiquement. Une révision s'impose à ce chapitre.

L'ÉCONOMIE

L'UNION NATIONALE CROIT QUE LA PLUS GRANDE RICHESSE NATURELLE DU QUÉBEC C'EST LE PEUPLE QUÉBÉCOIS LUI-MÊME. LE JOUR OÙ IL RÉTABLIRA SES MOTIVATIONS, TOUT SERA POSSIBLE.

- A) Au niveau économique, le secteur privé sera le pivot de notre renaissance et de notre relèvement. Il en sera le moteur et l'acteur privilégié.

L'Union Nationale, avec l'aide de notre population, verra dès les premiers jours à susciter le climat propice à l'investissement et à l'esprit d'entreprise. Le secteur de la fiscalité sera mis à contribution pour assurer notre relance. Des relations de travail plus stables, avec des règles plus claires et plus justes, permettront au Québec de se tailler une réputation enviée dans le domaine industriel. Il est indispensable que ce climat existe pour que notre économie atteigne le dynamisme nécessaire à l'accroissement constant du produit national du Québec.

- B) Les entreprises d'État:

Celles qui font concurrence à l'entreprise privée devront être privatisées dans les meilleures conditions possible. De même, les entreprises privées ayant pour actionnaire en tout ou en partie le gouvernement ou la Caisse de Dépôt et de Placement, devront les remplacer par des partenaires de l'entreprise privée.

- C) Caisse de Dépôt et de Placement:

L'Union Nationale voit cette caisse dont l'actif est de 17 milliards, comme une boîte gouvernementale où les administrateurs jouent à la bourse et achètent des entreprises de risque avec notre argent et cela, non seulement au Québec, mais aussi à l'extérieur. Cette Caisse de Dépôt vendra ses actions et ses propriétés pour ne rechercher que les meilleurs certificats de dépôt et ce, dans des institutions bancaires au Québec.

- D) Au chapitre des subventions à l'entreprise:

Pour l'Union Nationale, les subventions directes (par exemple argent gratuit) disparaîtront au profit de prêts garantis à taux d'intérêts préférentiels, par le gouvernement; les prêts seront faits par les institutions bancaires habituelles. Le crédit à l'entreprise sera ainsi rendu plus accessible, mais cela incitera les entreprises concernées à s'impliquer plus sérieusement avec leur capital propre, puisque dorénavant, elles seront obligées de rembourser.

L ' É C O N O M I E (suite)

- E) L'investissement étranger sera encouragé et bien accueilli. Les entreprises de l'extérieur seront incitées à réinvestir leurs profits au Québec, grâce à un climat socio-économique amélioré. La transformation sur notre territoire sera fortement encouragée. La formation par ces compagnies étrangères d'une main-d'oeuvre et de cadres pouvant gérer les nouvelles usines installées au Québec par ces dites entreprises, sera une priorité essentielle de l'Union Nationale au pouvoir. Une précieuse expertise en technologie de haut niveau en sera la conséquence, de même qu'une plus grande productivité de nos travailleurs qui se qualifieront pour des rémunérations plus élevées.

Ces mêmes compagnies devront accueillir une majorité de québécois dans leur conseil d'administration dans un laps de temps raisonnable.

- F) La politique de l'énergie de l'Union Nationale verra à favoriser la compétitivité de nos entreprises québécoises, par rapport au marché mondial. Nos ressources hydro-électriques pourront aussi être utilisées pour attirer un précieux capital étranger chez nous. La houille blanche inépuisable, doit servir à installer et faire fonctionner des investissements importants, générateurs d'emplois pour les québécois.

L'Union Nationale réalise que trop souvent, le Québec n'a été qu'un vendeur de matière première. Si l'électricité de surplus est vendue à la Nouvelle-Angleterre par priorité, c'est là que l'industrie risque de s'implanter et de créer des emplois au détriment des intérêts du Québec. L'électricité de surplus sera offerte à des taux défiant toute compétition pour que l'industrie en profite au maximum et s'installe chez nous... C'est ce qu'il faut pour créer des emplois de tout genre et c'est de cela dont nous avons le plus grand et le plus urgent besoin. Il n'est pas exclus, loin de là, de trouver une formule pour que les consommateurs domestiques et agricoles puissent également profiter de cette manne. L'Union Nationale proclame en plus son aversion pour une politique de l'énergie où le gaz naturel n'est pas taxé, alors que la facture de l'électricité l'est.

- G) L'Union Nationale s'engage à appuyer le projet de création d'une marine marchande canadienne, souscrivant en cela aux conclusions du rapport Saint-Laurent remis au gouvernement fédéral en 1984. Une marine marchande canadienne profiterait largement aux travailleurs québécois.

L'ÉCONOMIE (suite)

H) "Quand le bâtiment va, tout va" dit le vieil adage. Pour que ce secteur fonctionne au maximum et stimule l'économie du Québec, l'Union Nationale s'engage à faire assumer par un organisme approprié, la différence entre le taux courant d'hypothèque et celui que l'aspirant propriétaire peut payer durant toute la durée de l'hypothèque. Des barèmes et paramètres seront évidemment fixés pour bonifier ce programme.

I) La fin des cumuls de pension:

L'Union Nationale au pouvoir fera immédiatement disparaître à l'avenir, un système de pensions-jobs où un ancien député peut toucher, par exemple, une pension de député et un salaire de juge. Alors que le travailleur ordinaire doit trimer dur toute sa vie pour une modeste pension, il n'est pas juste qu'un ex-député dans la trentaine touche une pension à vie, dès maintenant, sans travailler. Que ces anciens élus fassent comme tout le monde, qu'ils travaillent. Une prime de réinsertion pourrait leur être versée, calculée sur le nombre d'années durant lesquelles ils (elles) ont siégé. Avec un plafond-limite. C'est une mesure juste et raisonnable qui mettra fin à un honteux privilège sans pénaliser un élu qui a fidèlement servi ses électeurs.

J) Affaires sociales et famille:

Disons tout de suite que l'Union Nationale considère la famille comme la cellule de base de la société.

Certaines choses seront corrigées: par exemple, pour un divorcé, la déduction de base à laquelle il a droit est le montant de la pension alimentaire qu'il paie, alors que si le mari vit avec sa femme et ses enfants légitimement, les déductions sont limitées à des peccadilles. Il faudra réaménager les rabattements de manière à faire disparaître une injustice aussi criante. L'Union Nationale verra aussi à régulariser le statut des marginaux, etc...

Une fois qu'il y aura du travail pour tout le monde, il sera facile de faire le tri entre ceux qui veulent travailler et ceux qui ne peuvent pas travailler, et notre système de prestations sociales sera réajusté en tenant compte des contraintes des années courantes. Est-il besoin de dire que l'Union Nationale s'inscrit en faux contre la politique des 155\$ offerts aux moins de 30 ans sur le bien-être social, alors qu'on ne leur offre pas d'emplois, surtout depuis la crise de 1982.

L ' É C O N O M I E (suite)

Toutes ces mesures sont réalistes et peuvent être exécutées et le seront sous un premier mandat de l'Union Nationale. Il y faut la volonté politique, la ténacité et la persévérance. Reconstruire l'économie, c'est cesser de couper les dépenses et de fermer des lits d'hôpitaux. Reconstruire l'économie du Québec, c'est s'assurer la viabilité de notre système de sécurité sociale qui doit protéger ceux qui ne peuvent pas travailler ou qui sont plus démunis devant la vie. Sans économie forte et prospère, cette sécurité sociale ne sera pas assurée. Une société civilisée le doit à ses membres. L'Union Nationale le fera en mettant le Québec au travail.

D'autres sujets viendront qui n'ont pas été touchés dans le présent texte, mais qui n'en demeurent pas moins d'une extrême importance, tels l'agriculture, l'environnement, le commerce extérieur, les affaires sociales, le rôle des jeunes et la garantie qu'ils auront enfin la chance de se mettre au travail.

JEAN-MARC BÉLIVEAU
Chef de l'Union Nationale

Québec, le 28 mars 1985